



FICHE D'INSCRIPTION "FORMATION DE DANSE by ZAK y GIUSY" Année 2024/2025

DATE INSCRIPTION : _____

PREMIERE INSCRIPTION

RE-INSCRIPTION

RENSEIGNEMENT ADHERENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postale : Ville :

Mail (en majuscule svp) : Téléphone :

Né(e) le : Profession :

- Avez-vous déjà pris des cours de danse ? oui non

- Si oui, quelle danse et combien de temps ? _____

- Comment avez-vous connus nos cours de danse ? _____

COURS

LUNDI ➡ 20h30 - 22h30

MERCREDI ➡ 20h30 - 22h30

ABONNEMENT

Tarif Normal Réduit* Couple**

FORFAIT

Annuel Semestriel

*étudiants - 28 ans / demandeurs d'emploi.

** Abonnement Annuel au tarif de 450€ par personne.

Réduction non cumulable.



PROMOS SPECIALES

- Tarif Pré-Inscription (jusqu'au 14 Juillet 2024)
 Promo d'Eté (du 15 Juillet au 31 Août 2024) Promo Portes Ouvertes (du 16 au 25 Septembre 2024)

TARIFS (par personne)

FORFAIT 4H PAR SEMAINE

Tarif Annuel : normal **490€** / réduit* et ancien élève **470€**

Tarif Semestriel : normal **390€** / réduit* et ancien élève **370€**

**étudiants - 28 ans / demandeurs d'emploi*

PROMO PRE-INSCRIPTION

PROMO ETE

PROMO PORTES OUVERTES

Tarif Annuel : normal **440€** / ancien élève **430€**

Tarif Annuel : normal **450€** / ancien élève **440€**

Tarif Annuel : normal **470€** / ancien élève **460€**

Tarif Semestriel : normal **340€** / ancien élève **330€**

Tarif Semestriel : normal **350€** / ancien élève **340€**

Tarif Semestriel : normal **370€** / ancien élève **360€**

Année scolaire établie sur une base de 31 semaines

Frais d'adhésion 20€

MODE DE PAIEMENT

NOTE : A remplir par les professeurs.

- Chèque (jusqu'à 10 sans frais) Espèces Virement (uniquement en une seule fois)

Je m'inscris en couple avec :

L'élève s'engage à s'acquitter de l'intégralité des frais qui s'élèvent à€

Plus les 20€ d'adhésion, soit€

NOMBRE DE CHEQUES	MONTANT	MOIS D'ENCAISSEMENT
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

ATTENTION

- Chaque Promo est non cumulable.
- Le Tarif Couple annuel est de 450€ par personne.
- Les abonnements ne sont ni cessibles ni remboursables.
- La totalité des chèques doit être donnée lors de l'inscription.
- Pour toutes prolongations d'abonnement une pénalité de 50€ sera exigée.
- En cas d'absence de l'élève, il n'y aura aucune possibilité de rattraper son cours.
- Pour toutes inscriptions en période promotionnelle un montant de 10% du tarif appliqué (hors frais d'adhésion) sera encaissé à réception et non remboursable en cas de désistement.
- Pour le Formulaire téléchargé directement par notre site internet merci de le remplir et de l'envoyer par courrier avec le règlement (la totalité des chèques) à l'ordre de l'association MMDC à l'adresse suivante :

ASSOCIATION MMDC - 70, avenue des Bergamotes N°40 - 34070 Montpellier .

Cela vous permettra de profiter des Promos D'Eté. Merci de bien indiquer la date d'inscription dans la première partie du formulaire (un délai d'une semaine sera accepté à partir de la date d'inscription à la réception du courrier).

CONDITIONS GENERALES

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION MMDC

PIECES A JOINDRE impérativement pour l'inscription :

- Un certificat médical d'aptitude à la danse datant de moins d'un mois obligatoire
- Règlement complet annuel ou semestriel plus les frais d'adhésion de 20€
- Justificatif pour les étudiants de -28 ans (carte étudiant 2024/2025)
- Justificatif demandeur d'emploi (datant moins de 3 mois)
- Possibilité de régler le forfait en 10 fois, maximum, avec remise de la totalité des chèques lors de l'inscription indiquant la date d'encaissement sur le dos à l'ordre MMDC.

Article 1. L'enseignement :

L'association MMDC propose à ses adhérents une Formation de Danse, de la durée de 4h par semaine, assurée par Zak y Giusy, professeurs diplômés et expérimentés. Grâce à leur pédagogie et à leur sens du respect et du partage vous pourrez (ré)découvrir la Bachata Sensual dans une ambiance très chaleureuse et conviviale. Pour le bon déroulement des cours il est très important d'arriver 10 minutes avant le début. Il est demandé aux élèves de respecter les horaires et d'être assidus aux cours afin de ne pas perturber la progression du travail de l'année. C'est très important de commencer la Formation depuis le mois de Septembre. Pour toutes personnes qui souhaitent s'inscrire en cours d'année un certain niveau sera exigé et si nécessaire l'élève sera invité à suivre des cours particuliers avant de pouvoir intégrer la Formation.

Article 2. Règlement des cotisations et vacances :

Chaque abonnement indique le prix par personne, avec possibilité de réduction pour les étudiants de moins de 28 ans sous présentation de la carte étudiant 2024/2025 et pour les demandeurs d'emplois avec un justificatif daté de moins de 3 mois.

L'Abonnement Annuel s'établit sur une base de 31 semaines (du 16 Sept. au 16 Juin), le Semestriel est composé de 15 semaines.

Le tarif couple, uniquement pour l'abonnement annuel, est de 450€ par personne.

Les cours seront fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés sauf indications de la part des professeurs. Fermeture exceptionnelle pour le Festival DALE SENSUAL 7 du 28/01/2025 au 02/02/2025

Article 3. Consignes à respecter :

C'est très important de se présenter dans une tenue adaptée aux cours. L'utilisation des chaussures de danse est fortement recommandée. Merci de ne pas utiliser le téléphone et de le mettre en mode silencieux pendant les cours. Les professeurs se réservent le droit de refuser l'accès aux cours à toutes personnes qui ne seront pas à jours des cotisations et que ne respecterons pas ces consignes.

Article 4. Sécurité, pertes ou vols :

Toute personne étrangère aux cours ne sera pas admise dans la salle, sauf autorisation donnée par les professeurs. Les salles utilisées ne sont pas surveillées. L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets.

Article 5. Certificat médical :

La pratique d'une activité physique présente toujours des risques. Merci d'accompagner votre inscription par un certificat d'aptitude rédigé par un médecin. A défaut, l'association MMDC se décharge de toute responsabilité en cas de problème.

Article 6. Droit à l'image :

L'association est autorisée à utiliser photos et vidéos prises au long de l'année dans le cadre de sa promotion et communication de ses activités. Toutes les images seront utilisées dans le respect de la personne. En cas de refus, en faire la demande par écrit.

L'acceptation de ces conditions générales signifie l'acceptation de tous les termes tels qui vous sont présentés.

Nom et Prénom : _____

Déclare s'inscrire à la « Formation de Danse by Zak y Giusy » pour l'année 2024 – 2025, atteste avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.

DATE :

SIGNATURE /Responsable légale :

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)